

OPINION

Depuis le onze novembre 2018, l'armée européenne occupe le devant de la scène!

Par Jean MARSIA, président de la Société européenne de défense AISBL (S€D)

Des rencontres au sommet...

A la question⁽¹⁾ de savoir si son propos sur l'armée européenne avait irrité M. Trump, M. Macron a répondu : Le président Trump est d'accord avec cela. (II) est en faveur d'un meilleur partage des charges au sein de l'OTAN. Je suis d'accord avec cela. Et je pense que pour avoir un meilleur partage des charges, nous avons tous besoin de plus d'Europe. M. Trump a approuvé : «J'ai apprécié ce que vous avez dit à propos du partage de la charge. Nous voulons une Europe plus forte, plus efficace.» Le jour même, M. Poutine a estimé que ce projet constitue une évolution positive dans un monde multipolaire. Il a constaté que «l'Europe est une alliance économique puissante et qu'il est tout à fait naturel que ces pays souhaitent être indépendants et souverains dans le domaine de la sécurité et de la défense.»⁽²⁾ Les dirigeants des États-Unis et de la Russie préfèrent en effet une Europe forte à la division, au nationalisme et à la résurgence des conflits.

Unie et forte, l'Europe contribuerait mieux à apaiser les Balkans occidentaux, l'Est de l'Ukraine, le Proche-Orient, le Sahel. Elle réduirait les tensions entre les États-Unis, la Chine et la Russie, ou entre l'Arabie, la Turquie et l'Iran. Elle préserverait le multilatéralisme, et notamment les traités sur le nucléaire iranien (The Joint Comprehensive Plan of Action ou JCPOA), celui sur les armes nucléaires de portée intermédiaire en Europe et les accords commerciaux. M. Stoltenberg, le secrétaire général de l'OTAN, n'y a pas songé le 12 novembre, lorsqu'il s'est élevé, sans succès, contre un projet européen qui concurrencerait l'Alliance atlantique : dès le lendemain, M^{me} Merkel affirmait au Parlement européen : «Nous devons élaborer une vision nous permettant un jour de parvenir à une véritable armée européenne, qui compléterait l'OTAN, de façon très utile, sans remettre ce lien en cause. L'époque où nous pouvions sans problème compter sur d'autres est terminée.»

Le député européen Arnaud Danjean a demandé via Twitter à la chancelière quelles seraient la chaîne de commandement de l'armée européenne, les responsabilités politiques et les règles d'engagement. Il aurait pu tenter de savoir quand cette armée européenne serait créée, de quoi elle serait composée, qui déciderait d'envoyer des soldats en opération, comment harmoniser les statuts légaux des militaires, etc. Mais à quoi bon ? Pour répondre à ces questions, il faudrait que quelques États prennent l'initiative⁽³⁾ de transférer vers l'Europe une partie de leur souveraineté en matière de défense et de relations internationales, et ce n'est pas encore le cas.

Pour M^{me} Merkel, l'armée européenne n'est qu'un des moyens pour poursuivre l'intégration, pour rendre impossible la guerre entre Européens. Ses discours en faveur d'une telle armée ne sont pas annonciateurs de mesures concrètes. Elle estime que la parole est plus importante que les capacités militaires, celles-ci étant fournies depuis 1949 par les États-Unis. Officiellement, elle épaula M. Macron, amitié franco-allemande oblige, mais en réalité elle ne veut pas qu'un engagement trop fort pour une Europe de la défense soit interprété à Washington comme une remise en cause de l'OTAN ou une critique des États-Unis, qui assurent la défense de l'Europe. Elle n'est pas la seule : M^{me} Mogherini n'en veut pas non plus, en tout cas pas avant «50, 60, 100 ans.» Elle a vanté, ce 3 décembre, la contribution à la paix et à la sécurité mondiales des 17 missions militaires et civiles de l'Union européenne (UE) dans le monde entier. Nous savons ce que coûtent ces missions, mais que produisent-elles de concret ? Le ministre autrichien de la Défense a critiqué, le 5 décembre, l'idée d'armée européenne, disant que ce n'est pas à Bruxelles que l'on décide où

vont ses soldats, mais bien au Parlement autrichien.

Sourd aux critiques, M. Macron, le 18 novembre, au Bundestag, commémorant le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, a préconisé «de partager, de mettre en commun la capacité de décision, la politique étrangère, de construire une défense commune, afin de ne pas devenir le jouet des puissances.»⁽⁴⁾

Le 20 novembre, à Louvain-la-Neuve, il a plaidé pour «une Europe à deux ou trois vitesses permettant à quelques pays d'avancer sur la voie de l'intégration, en attendant que les autres suivent», alors qu'elle existe depuis 1992. Il a évoqué la quinzaine de projets impliquant les armées

et les industriels du secteur, le Fonds européen de défense ainsi que les projets d'avion et de char d'assaut du futur en coopération avec l'Allemagne, alors que rien de cela ne peut créer l'armée européenne.

Il faut laisser à M. Macron le mérite d'être le premier chef d'État français, depuis le général de Gaulle, à avoir parlé d'une «armée européenne». Les autres préféreraient le terme de «politique de défense commune», qui mutualise les moyens de la recherche militaire, effectue des exercices en commun, favorise l'industrie de défense, sans toucher à l'État-nation. Néanmoins, leurs électeurs devraient exiger de M. Macron et de M^{me} Merkel qu'ils sortent du flou artistique, sous peine de sanctions électorales.

... à la politique des (tout) petits pas.

Les citoyens européens veulent vivre en paix, en sécurité, dans des frontières sûres et dans un environnement préservé. Ils requièrent d'urgence, mais jusqu'à présent en vain, des mesures adéquates contre le réchauffement climatique, les terroristes,⁽⁵⁾ la cybercriminalité, le crime organisé et les mouvements migratoires incontrôlés. Ce dernier point requiert notamment la stabilisation du Levant et de l'Afrique. Faute de capacités militaires, l'UE en est incapable.

Toutefois, le 19 novembre, le Conseil européen a approuvé les spécifications militaires pour la mobilité en Europe. Elles fixent les normes auxquelles devraient enfin répondre les routes, les ports, les capacités de gestion de conteneurs, de chargement de camions et d'accès aux réseaux routier et ferroviaire, de gestion des trains, les tunnels et les ponts, les aéroports, les connexions multimodales. L'UE alloue au projet 6,5 milliards €, mais les ministres ont rappelé que les infrastructures demeurent des décisions nationales souveraines et seront prises au cas par cas. Ce n'est donc pas demain que l'on pourra déplacer sans encombre des chars de 74,5 tonnes d'un bout à l'autre de l'UE.

Le Conseil européen a porté, le 20 novembre, le cadre de la Military Planning and Conduct Capability (MPCC) du Service européen d'action extérieure à 60 permanents, auxquels pourraient s'ajouter jusqu'à 94 renforts, et l'a habilitée à conduire des opérations militaires «exécutives» (de combat)⁽⁶⁾ comptant jusqu'à 2.500 soldats. Mais l'UE n'a pas d'autres soldats que ceux de ses États membres.

Les ministres de la Défense de l'UE ont aussi validé une nouvelle liste de projets de coopération. L'un d'eux vise à créer un Joint European Union Intelligence School (JEIS), chargée de dispenser un enseignement et une formation aux disciplines du renseignement et à d'autres domaines spécifiques au personnel du renseignement des États membres de l'UE. C'est de la poudre aux yeux : il s'agit seulement d'une coopération plus étroite dans ce domaine entre la Grèce et Chypre.

En marge du Conseil, les ministres française et allemande Parly et von der Leyen ont décidé qu'en janvier 2019 débiteront les études d'architecture et de conception du système de combat aérien du futur (SCAF), qui comportera un avion, des drones, qui serviront à leurrer les défenses adverses et à étendre le rayon d'action, ainsi qu'un réseau d'échange des données entre

les plateformes. Le marché a été attribué à Dassault Aviation, Airbus et Thales, qui développeront un démonstrateur à partir de juin 2019. Safran et MTU sont en charge du moteur. D'autres études porteront sur les senseurs, les radars et la guerre électronique. L'Espagne rejoindra le programme une fois celui-ci stabilisé. Le SCAF devrait être opérationnel en 2035, si tout va bien. Les difficultés industrielles et politiques sont loin d'être aplanies entre l'Allemagne et la France, qui dit conserver un volume financier minimal d'études sur un avion de combat du futur avec le Royaume-Uni. Souvenons-nous qu'à partir de 1975, des États européens ont étudié un avion de combat commun, et qu'en 1985, il a été constaté que l'Eurofighter ne répondait pas aux besoins de la France, en particulier de sa marine, ni à ceux de la Suède, qui ont construit respectivement le Rafale et le Gripen.

L'Initiative européenne d'intervention : une fake news de plus ?

M. Macron a réuni, hors UE, dix de ses États membres dans l'Initiative européenne d'intervention (IEI), mais celle-ci ne mène qu'à une «culture stratégique commune» et à des «scénarios d'intervention communs». Louis Gautier⁽⁷⁾ pousse à la clarification des choix. Pour lui, l'IEI «est un pis-aller à court terme. Il ne peut y avoir de politique européenne de l'armement sans orientations militaires. L'Europe de la défense doit (inclure) la sécurisation des frontières de l'UE et la prise en compte (du) cyber ou (des) risques de déstabilisation.» Son objet «doit être prioritairement de gérer des crises et de penser des opérations civilo-militaires dans l'environnement proche, les Balkans et la Méditerranée». Pour gérer les risques transverses que sont les cyberattaques, le terrorisme, les infiltrations économiques chinoises, les migrations, l'expert suggère un nouvel organe commun de décision «entre l'intergouvernemental du Conseil européen et le Commissaire à la sécurité». Devra-t-il enfileur un gilet jaune pour être écouté ?

Car M. Gautier a raison : l'armée européenne de M. Macron, une armée d'Européens comme l'appelle M^{me} Merkel ne serait qu'un conglomérat de forces armées sous autorité nationale. Dans ces conditions, comment l'équiper et l'entraîner de façon uniforme ? En décidant à l'unanimité ? Même si elle est un jour prête à être envoyée en opération, qui prendra la décision ?

Une stratégie militaire européenne requiert de s'entendre sur les objectifs, sur une stratégie, sur une politique industrielle, sur une politique d'exportation d'armes, puis de créer un cadre légal comportant notamment un statut administratif et pécuniaire du personnel militaire, qui en fixerait les droits et les devoirs, les objectifs de formation, les doctrines opérationnelles, etc. Ensuite seulement, on peut créer des forces armées fédérales et conforter la base industrielle.

Ce ne serait pas simple. Comment en effet concilier les conceptions dans le domaine juridique, qui restent totalement opposées en Allemagne et en France, soixante-cinq années après le traité d'amitié franco-allemand de l'Élysée ? Il s'agit notamment des droits individuels des soldats, mais aussi de la compétence politique de lancement des opérations militaires, prérogative du chef de l'État en France, alors qu'elle est soumise à une autorisation parlementaire en Allemagne. Construire une union politique et une union de défense européenne au départ de l'Allemagne et de la France est illusoire.

Ce ne serait pas plus simple avec la France et l'Italie. Elles ont conclu en octobre un accord, beaucoup moins ambitieux qu'espéré entre Naval Group et Fincantieri.

Les développements du programme de l'avion de transport militaire A-400M tardent, faute d'accord entre les sept partenaires.

Le Brexit met fin au rêve français d'une union politique et une union de défense européenne au départ de la France et du Royaume-Uni, sur base du traité de Lancaster, déjà mis à mal par le développement séparé des deux porte-avions britanniques et du successeur du Charles de Gaulle.

Sortons, sans tarder, l'Europe des demi-mesures et persévérons jusqu'en mai prochain !

Constatons, comme M. Macron l'a fait le 18 novembre, que la gouvernance intergouvernementale européenne est insuffisante. Si elle a su stimuler la croissance économique, la concurrence et la productivité, développer le marché

unique et réunifier l'Europe, elle a mis dix ans à consolider l'Union économique et monétaire, après la crise de 2008, alors que les États-Unis l'ont fait en un an, grâce à leur organisation fédérale. Elle ne peut garantir notre approvisionnement alimentaire et en énergie. Elle ne peut nous rendre aussi innovants que les États-Unis ou la Chine. Elle échoue, dixit M. Macron, à appréhender et à affronter «la menace sécuritaire, l'urgence climatique, le bouleversement numérique, la révolution de l'intelligence artificielle, la transformation agricole, le défi migratoire.»

M. Juncker avait, en 2014, annoncé une armée commune. M^{me} Merkel et M. Macron plaident pour que l'UE prenne davantage son destin en main, pour davantage de souveraineté européenne. Malheureusement, tous les trois, ils se limitent à communiquer sur ce thème, car les sondages Eurobaromètre indiquent qu'une majorité de l'opinion publique y est favorable. Mais ils s'abstiennent de prendre les mesures adéquates pour concrétiser leurs déclarations d'intention.

Dans un monde de grandes puissances de plus en plus brutales, de moins en moins respectueuses du droit international et soucieuses du multilatéralisme, l'Europe n'a pas d'autre choix que de devenir enfin une puissance, faute de quoi elle ne sera plus que le magasin de porcelaine où luttent ces éléphants. C'est déjà en partie le cas et cela ne peut que s'aggraver si nous ne faisons rien, ce qui est tentant pour les pusillanimes, car l'entreprise est ardue : les questions de défense sont chargées de symboles, plus encore que la monnaie. Le succès de l'euro, grâce à la Banque centrale européenne, notre seule institution fédérale, doit toutefois nous inciter à poursuivre nos efforts en vue de donner à l'Europe l'outil dont elle a besoin : une structure fédérale.

Qu'elle soit intitulée une Union politique, une République fédérale d'Europe, les États-Unis d'Europe (EUE) importe assez peu. Ce qui compte, c'est qu'elle est la condition nécessaire à la création d'une armée européenne, et que celle-ci est la condition *sine qua non* pour être en mesure d'exister et d'agir sur la scène internationale.

Le domaine de compétence des EUE pourrait comprendre, conformément au principe de subsidiarité, une partie de la sécurité extérieure, de la défense, de la sécurité intérieure, du changement climatique, de la politique fiscale et monétaire, y compris la lutte contre les paradis fiscaux, de la politique des réfugiés et de la coopération au développement. Les EUE définiraient leurs priorités de défense et décideraient du recours à la force militaire. Celle-ci servirait à nous protéger, à défendre nos intérêts et à faire rayonner nos valeurs.

Tout cela devra figurer dans la future Constitution des EUE, à laquelle la Société européenne de défense AISBL travaille conjointement avec la faculté de droit de l'Université de Liège, grâce au soutien de la Communauté française de Belgique, la Fédération Wallonie-Bruxelles.

1) Interview of President Emmanuel Macron by Fareed Zakaria for CNN on 11/11/2018, <https://edition.cnn.com/videos/world/2018/11/10/emmanuel-macron-fareed-zakaria-trump-tweet-sot-gps-pxp.cnn>

and President Donald Trump : <https://edition.cnn.com/videos/world/2018/11/10/trump-macron-bilateral-meeting-bts-pxp.cnn/video/playlists/intl-latest-world-videos/>

2) s.n., «Vladimir Poutine répond en exclusivité aux questions de RT France», 11/11/2018, <https://francais.rt.com/international/55305-vladimir-poutine-repond-exclusivite-questions-rt-france-video>

3) Ce fut le cas pour l'abolition des frontières internes, signée le 14 juin 1985 à Schengen par le Benelux, déjà liés par un accord de libre circulation, l'Allemagne et la France. Complété en 1990 par une convention d'application, cet accord est entré en vigueur en 1995. En 1997, le traité d'Amsterdam l'a intégré dans les politiques communes de l'UE. Aujourd'hui, 26 États, dont 4 non-membres de l'UE, font partie de l'espace Schengen.

4) s. n., «Transcription du discours du Président de la République au Bundestag à Berlin, cérémonie commémorative du 18 novembre 2018», <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/11/18/le-president-de-la-republique-a-berlin-pour-la-commemoration-du-18-novembre>, 19/11/2018.

5) La dernière semaine d'octobre, Daech a attaqué, en Irak, une fois les forces kurdes, cinq fois les chiites et tué un militaire français, en Égypte, les coptes, en Afghanistan, l'OTAN, en Libye, les partisans d'Haftar, en Somalie les douanes et 29 militaires nigériens ; en outre Daech a collecté des fonds via PayPal pour ses éléments au Kosovo.

6) Jusqu'à présent, la MPCC pouvait seulement superviser des missions d'entraînement.

7) Voir Nathalie Guibert, «Europe de la défense : Emmanuel Macron attend de nouvelles propositions» in *Le Monde*, 28 novembre 2018, https://www.lemonde.fr/international/article/2018/11/28/europe-de-la-defense-emmanuel-macron-attend-de-nouvelles-propositions_5389767_3210.html. Louis Gautier est l'ancien secrétaire général pour la défense et la sécurité nationale.